

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/177/2008 – ÉFAI
15 décembre 2008

Action complémentaire sur l'AU 271/08 (MDE 13/142/2008, 23 septembre 2008) et sa mise à jour (MDE 13/170/2008, 21 novembre 2008) – Craintes pour la sécurité / Craintes de torture et d'autres mauvais traitements / Prisonniers d'opinion présumés

IRAN	Maqsoud Ahdi (h)]	
	Mansour Aminian (h)]	
	Dariush Hatemi (h), 29 ans]	
	Aydin Khajei (h), 23 ans]	étudiants militant pour les droits culturels des Azéris d'Iran
	Amir Mardani (h)]	
	Majid Makuyi (h)]	
	Sejjad Radmehr (h)]	
	Feraz Zahtab (h), 23 ans]	

Dariush Hatemi, militant étudiant, a été libéré à la fin du mois de novembre après avoir versé une caution de 500 millions de rials (environ 37 000 euros). Lui et les autres militants étudiants nommés ci-dessus ont tous bénéficié d'une libération sous caution jusqu'à leur procès pour « *création et adhésion à des groupes illégaux dans l'intention de perturber la sécurité nationale* » et « *propagande contre le régime* ». Celui-ci débutera le 17 janvier 2009 et se déroulera devant le tribunal révolutionnaire de Tabriz.

Tous ces militants ont été remis en liberté sous caution le 28 octobre à l'exception de Dariush Hatemi, qui n'a pas été libéré en même temps qu'eux parce qu'il n'avait pas encore pu réunir le montant demandé.

D'après l'Association de défense des prisonniers politiques azerbaïdjanais (ADAPP), basée à Vancouver, la police a fouillé leur domicile après leur arrestation et saisi leurs ordinateurs, CD, documents et livres. Ces huit étudiants ont été détenus pendant trois mois à la prison de Tabriz, où ils ont été régulièrement interrogés par des représentants du ministère du Renseignement. Pendant leur détention, ils n'ont pas été autorisés à recevoir la visite de leurs proches, bien que certains aient pu avoir quelques contacts téléphoniques occasionnels.

Aucun d'entre eux n'a pu choisir son avocat. Selon l'ADAPP, des membres de leur famille ont affirmé qu'ils avaient été « *torturés pendant leur détention dans les locaux du ministère du Renseignement à Tabriz* » et que les autorités les avaient « *soumis à des interrogatoires de vingt-quatre heures, des privations de sommeil, des actes de torture et d'autres mauvais traitements* ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les Azéris d'Iran, de confession musulmane chiite pour la plupart, constituent la plus importante minorité du pays et représentent, selon certaines estimations, entre 25 et 30 % de la population. Ils vivent essentiellement dans les provinces du nord et du nord-ouest. Bien qu'ils soient généralement bien intégrés dans la société, leurs revendications en matière de droits culturels et linguistiques se sont faites de plus en plus fortes ces dernières années ; ils réclament en particulier le droit de bénéficier d'une éducation en turc azéri, leur langue maternelle, qui est inscrit, selon eux, dans la Constitution iranienne, et celui de célébrer la culture et l'histoire des Azéris en organisant des manifestations culturelles.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- saluez la libération sous caution de Dariush Hatemi ;

- priez instamment les autorités d'inculper cet homme et les sept autres militants étudiants nommés ci-dessus d'une infraction pénale universellement reconnue et de les juger sans délai dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité, ou bien d'abandonner les poursuites engagées contre eux si elles sont uniquement liées au fait qu'ils ont exercé, de manière pourtant pacifique, leur droit à la liberté d'expression et de réunion.

APPELS À :

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh / Office of the Head of the Judiciary
Pasteur St, Vali Asr Avenue, south of Serah-e Jomhuri
Tehran 1316814737, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « **FAO Ayatollah Shahroudi** »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad
The Presidency
Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection
Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : + 98 21 6 649 5880

Courriers électroniques : par l'intermédiaire de son site Internet : <http://www.president.ir/email/>

COPIES À :

Chef du Comité des droits de l'homme au sein du pouvoir judiciaire :

His Excellency Mohammad Javad Larijani
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh (Office of the Head of the Judiciary)
Pasteur St, Vali Asr Avenue, south of Serah-e Jomhuri
Tehran 1316814737, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 3390 4986 (Merci de vous montrer persévérant)

Courriers électroniques : int_aff@judiciary.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « **FAO Mohammad Javad Larijani** »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 26 JANVIER 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.